

Margulan BAÏMUKHAN
Vice-ministre des Affaires étrangères
de la République du Kazakhstan

Nur-Sultan
Le 4 février 2020

Chère Madame BARDOT,

Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour votre préoccupation par la situation des animaux sans abri à travers le monde et au Kazakhstan en particulier.

Dans notre pays, nous sommes également très attentifs à ce sujet. La législation kazakhstanaise prévoit une responsabilité administrative et même pénale en cas d'actes de cruauté envers les animaux.

En outre, des actions sont en cours pour améliorer la législation visant à protéger les droits des animaux, créer des conditions appropriées et aider les militants civils travaillant dans ce domaine, ainsi que pour promouvoir un traitement humain des animaux au sein de la société.

En même temps, une importante population d'animaux errants existe encore dans certaines régions du pays, qui s'attaquent aux adultes et aux enfants et qui sont également des vecteurs de diverses maladies, dont la rage.

Afin de résoudre ce problème, le Majilis (chambre basse) du Parlement de la République du Kazakhstan a entamé, l'année dernière, la rédaction d'un projet de loi sur le traitement responsable des animaux. Ce document énonce les principes et les exigences en matière de traitement humain des animaux et de leur entretien, de protection contre la cruauté, de règles pour la réalisation d'activités relatives au traitement des animaux négligés et errants, ainsi que de contrôle strict du respect de la législation dans ce domaine.

Compte tenu de l'expérience de votre Fondation en matière de pratiques législatives et répressives dans le domaine du traitement des animaux domestiques, en particulier en France, nous sommes prêts à engager un dialogue constructif pour discuter d'une éventuelle coopération.

Bien cordialement,

Margulan Baïmukhan

À Madame Brigitte Bardot
Présidente de la « Fondation Brigitte Bardot »

Paris